



15 juillet 2020

MOBILISEZ-VOUS POUR LE NANT BENIN

Le dernier torrent libre de la vallée de la Tarentaise

Ce cours d'eau ne traverse aucune zone urbanisée, il serpente à travers la forêt et les prairies naturelles sur 98 % de son cours, le reste étant des pâturages. Quelques chalets d'alpage sont implantés à proximité de ce torrent de montagne. Il est en effet situé dans un vallon difficilement accessible, situé au cœur de la vallée de la Tarentaise connue pour ses grands domaines skiables tels que les Arcs - La Plagne, Val d'Isère - Tignes, etc. Le Nant Bénin est de fait l'une des dernières rivières totalement libre de Tarentaise où 97% des milieux d'eau courante sont impactés par l'hydroélectricité.

« Protéger nos cours d'eau, qui sont, au même titre que les alpages, les forêts, les glaciers, les sentiers, les villages ou les chapelles, une image de notre vallée et l'un des précieux vecteurs de l'attractivité touristique estivale et hivernale. » Estime Isabelle Desse, Présidente de l'association Nant Sauvage, qui co-porte le Label.

Cette question autour de l'hydroélectricité qui peut parfois nuire à la biodiversité est centrale et c'est tout l'enjeu de la protection du Nant bénin.

Un fonctionnement hydrique qui se concentre sur le printemps et l'été

Le régime hydrique est de type pluvio-nival de montagne, l'essentiel du débit annuel s'écoule en été car à 1700 m l'essentiel des précipitations entre novembre et mai tombe sous forme de neige qui ne fond qu'en fin de printemps.

Un projet de microcentrale qui est loin de faire l'unanimité

L'association Nant Sauvage, s'est justement créée pour alerter l'opinion publique sur les dangers qui menaçaient ce joyau, l'un des derniers de la Tarentaise. Cette vallée a déjà largement donné à l'hydroélectricité, en échange de la perte de 3 sur 4 de ses grandes cascades emblématiques du fond de vallée et d'un tronçon de torrent à sec.

Les actions de conservation

Le porteur principal du projet, est l'association du Nant Sauvage, une association de riverains et d'habitants de la vallée. Elle n'a pas les finances nécessaires pour s'engager dans des travaux de restauration (l'enlèvement de la buse), ni encore moins pour des études techniques pourtant indispensables pour mieux comprendre le fonctionnement de la rivière et les services qu'elle rend.

C'est la raison pour laquelle l'appel aux financements privés est nécessaire pour pallier le manque de subventions publiques.



A PROPOS DU LABEL « SITE RIVIÈRES SAUVAGES »

Le label « Site Rivières Sauvages » est le fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc...

Désormais portées par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, 28 rivières sont aujourd'hui labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen, le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin dans l'Isère le Galeizon dans le Gard, le Taravo en Corse du Sud, le Travu et le Fangu en Haute Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic en Bretagne, le Pic et la Gioune dans la Creuse et la Haute Dronne en Dordogne.

CONTACTS

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

DenisCAUDRON:Développement du Réseau et des partenariats:0685314006-denis.caudron@rivieres-sauvages.fr

Melanie Taquet Chargée de mission sur le territoire Rhône Méditerranée Corse : melanie.taquet@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias 06 22 78 71 38 – Communication@rivieres-sauvages.fr – www.mp-c.eu – @mapyntonga